

**Cabinet du Bourgmestre**

V/R :

N/R :

P.J. : Point complémentaire

N° d'entreprise : 0207334431

**Votre correspondant :**

Michel LEMMENS, Bourgmestre

Privé : rue Saint-Donat, 5

4550 Nandrin

Michel.lemmens@nandrin.be

085/51.35.91

**AUX CONSEILLERS COMMUNAUX**

**Objet :**

Point complémentaire à l'ordre du jour du  
Conseil du 24 octobre 2016 de « Pour Nandrin » :  
Stratégie communale d'actions en matière de logement –  
Programme communal d'actions : constitution du droit  
d'emphytéose.

Nandrin, le 19 octobre 2016.

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L1122-24 du Code de la Démocratie et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous transmettre le point complémentaire à l'ordre du jour du Conseil du 24 octobre 2016, déposé par le groupe « Pour Nandrin », signé par les conseillers Marc EVRARD, Didier MAKA et Bogdan PIOTROWSKI.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le directeur général,  
Pierre JAMAIGNE.



Le bourgmestre,  
Michel LEMMENS.

